

## Conditions de location

**ATTENTION :** Tous les objets ou effets personnels, appartenant au locataire, relèvent de sa propre responsabilité. L'agence en sa qualité de mandataire ne pourra être tenue responsable d'un quelconque vol ou de dégradations. Ils ne sont pas couverts par une quelconque police d'assurance émanant de l'immeuble, du propriétaire-loueur, ou de l'agence mandataire du propriétaire. Le locataire doit donc faire son affaire personnelle de l'assurance de ses biens propres, et notamment à l'égard du vol.

### ACCUEIL ET REMISE DES CLES:

- L'accueil se fera à notre agence, CAP-NAT International, Port Nature, Colline 5, 34300 CAP D'AGDE.
- Les arrivées se font le samedi et les clés sont disponibles à partir de 16H00 jusqu'à 20h00. Remise des clés en Juillet et Aout de 16h à 19h.
- En cas d'imprévu, ou si vous arrivez tardivement, merci de nous contacter afin d'organiser votre arrivée en toute sérénité. Une caution par carte bancaire vous sera demandée par téléphone dans l'attente de votre passage à l'agence le lendemain de votre arrivée.
- L'agence ne peut être tenue responsable des problèmes de stationnements éventuellement rencontrés lors des fortes affluences estivales.
- La remise des clés est faite par l'agence sur présentation du contrat de location qui est nominatif et non cessible ou transmissible.

### OCCUPATION

- Sauf réclamation dans le délai de deux heures à compter de l'entrée dans les lieux (arrivée), les parties considèrent que l'appartement était propre et en bon état de fonctionnement.
- Au-delà de 48 heures, en l'absence d'arrivée, le contrat sera considéré comme caduc sans aucune formalité, et résilié aux torts du locataire. A titre d'indemnité, l'intégralité de la location sera due.
- Si le locataire décide de quitter les lieux avant la date prévue, il ne pourra prétendre à aucun remboursement pour la période restant à courir, tant pour l'hébergement que pour les prestations associées et non consommées
- Le nombre de personnes dans chaque appartement ne peut excéder le nombre indiqué sur le contrat.
- L'agence n'est pas responsable pour tout parking occupé par autrui.

### ANIMAUX

la présence des animaux de compagnie est tolérée dans certains logements seulement et au bon vouloir des propriétaires. Celle-ci est et soumise à un supplément forfaitaire de 40€ par animal et par semaine. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

### DEPART

Les départs se font au plus tard et à 10h00. Merci de bien vouloir respecter cet horaire ; tout départ tardif entraînant une impossibilité de mise à disposition de l'appartement pour le locataire suivant, entrainera des pénalités au titre du préjudice subi par ce dernier et par l'ensemble de nos équipes.

Une boîte aux lettres est mise à votre disposition en cas de départ en dehors des horaires d'ouverture de l'agence.

Les appartements doivent être laissés propres conformément au forfait choisi et suivant les instructions données à votre arrivée. Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir défaire vos lits, vider vos poubelles, laver et ranger votre vaisselle.

### RESERVATION / LOCATION

La réservation n'est assurée qu'après l'accusé de réception de l'acompte, soit 25% du prix de la location, le solde est dû un mois avant la date d'arrivée par tous moyens. A défaut la réservation sera annulée.

Virements depuis la France : Banque Populaire du Sud

n° de compte 48021169639

Virements depuis l'étranger :

BIC : CCBPFRPPPPG - IBAN : FR76 1660 7002 3748 0211 6963 941

**RESERVATION DE DERNIERE MINUTE:** En cas de réservation de dernière minute le règlement intégral du séjour et des prestations est attendu.

**TARIFS:** Le prix de la location ne comprend pas la carte d'accès au village naturiste informations disponibles sur le site dédié :

<https://www.capdagde.com/pratique/service-daccueil-et-des-entrees-du-village-naturiste>

Le règlement de la taxe de séjour pour un montant de 5% du montant de la nuitée dans une limite de 2.30€ par jour et par personne vous sera systématiquement demandé à l'arrivée (sauf contrat AirBNB réglé par le Tour Operateur)

**ASSURANCE ANNULATION:** Nous vous proposons les prestations assurances de notre partenaire historique et commercial le Cabinet De Belem pour un montant de 3.10% de la location. En cas de refus de votre part merci de nous fournir une attestation d'assurance personnelle pour villégiature. En cas d'annulation couverte par notre partenaire, le montant versé au titre de votre couverture ne pourra être remboursé ainsi que les frais de dossier. En cas d'annulation non prise en charge par notre partenaire, le montant total de votre séjour sera dû.

### DEPOT DE GARANTIE EN AGENCE

Le contrat de location prévoit le versement d'un dépôt de garantie pour couvrir les éventuels manquements du locataire à ses obligations locatives.

Une caution de 300€ pour les logements standards vous sera demandée lors de la remise des clés. Nous vous la restituons à votre départ, déduction faite des sommes dues pour bris ou dégradations. Nous vous demandons de présenter vos réclamations éventuelles dans un délai de 2h suivant la remise des clés.

Ce dépôt s'effectue plus simplement par le biais d'une pré autorisation sur votre carte de crédit (nom de la CB figurant au contrat, montant bloqué et non prélevé) mais peut également être effectué par chèque. Ce dépôt sera libéré ou détruit dans les 48h suivant votre départ. Merci de nous signaler dans les plus brefs délais tout bris ou dégâts éventuellement constatés dans votre location.

### LITIGES

Tout litige qui pourrait survenir entre les parties serait de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la situation des lieux loués.

Fait à

Le

Signatures